

T A R N



MONSIEUR FRANCOIS PHILIZOT  
PREFET DU TARN

Le Président

81000 ALBI

Albi, le

**31 JUIL. 2007**

Monsieur le Préfet,

Mon attention a été appelée par l'association de défense du cadre de vie des habitants du quartier de Veyrières sur les murs anti-bruits qui doivent être mis en place dans le cadre du doublement de la rocade d'Albi.

Lors d'une rencontre avec le responsable de ce projet à la Direction Régionale de l'Equipement, les riverains ont été particulièrement déçus d'apprendre que la pose de murs anti-bruits était prévue sur la totalité du tracé à l'exception de la bretelle en direction de Castres.

Comme ils l'indiquent dans le courrier qu'ils m'ont fait parvenir, ci-joint, l'ajout de murs anti-bruits sur cette zone me paraît également nécessaire au regard de la proximité des habitations pour atténuer les nuisances sonores liées à la circulation.

Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir intervenir afin que cette requête puisse être prise en considération.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Député du Tarn,  
Président du Conseil général,

Thierry CARCENAC